

LA FONDATION VOBOC

ÉTATS FINANCIERS

30 NOVEMBRE 2020

(NON AUDITÉ)

LA FONDATION VOBOC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2020
(NON AUDITÉ)

Sommaire

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Bilan	3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais de fonctionnement	12



LCA CPA S.E.N.C.R.L. / LLP
5000, Jean-Talon Ouest, Suite 240
Montréal (Québec) H4P 1W9
Tél: 514-276-9499
Fax: 514-738-8770
lcacpa.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration
LA FONDATION VOBOC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints LA FONDATION VOBOC, qui comprennent le bilan au 30 novembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la FONDATION VOBOC tire des produits de dons dont l'exhaustivité n'a pas fait l'objet de procédures d'examen puisque cela n'était pas nécessaire pour notre rapport. Notre examen s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la FONDATION VOBOC et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie pour l'année se terminant le 30 novembre 2020 ainsi que les actifs à court-terme au 30 novembre 2020 et l'actif net au 1er décembre 2019 et au 30 novembre 2020.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FONDATION VOBOC au 30 novembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

LCA CPA LLP¹

Montréal, Québec
Le 2 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115131

LA FONDATION VOBOC

BILAN

AU 30 NOVEMBRE 2020

(non audité)

	2020	2019
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	76 804 \$	103 715 \$
Placements temporaires	40 633	-
Taxes de vente à recevoir	2 546	2 028
Inventaire (<i>note 3</i>)	7 673	1 659
Frais payés d'avance	309	345
Subventions à recevoir (<i>note 4</i>)	35 000	-
	162 965	107 747
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (<i>note 5</i>)	1 748	1 179
	164 713 \$	108 926 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (<i>note 6</i>)	9 194 \$	12 940 \$
Apports reportés (<i>note 7</i>)	33 159	15 000
	42 353	27 940
ACTIFS NETS		
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS	1 748	1 179
ACTIF NET NON AFFECTÉ	120 612	79 807
	122 360	80 986
	164 713 \$	108 926 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

LA FONDATION VOBOC

ÉTATS DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2020

(non audité)

	2020	2019
PRODUITS		
Contributions	215 035 \$	184 693 \$
Intérêts	312	366
	<hr/>	<hr/>
	215 347	185 059
CHARGES		
Frais de fonctionnement (<i>annexe A</i>)	161 155	141 562
Frais de consultations	3 999	9 915
Honoraires professionnels	3 835	4 966
Loyer	1 975	1 967
Informatique	1 052	1 241
Fournitures de bureau	811	547
Télécommunications	542	710
Assurances	374	933
Taxes et permis	283	393
Intérêts et frais bancaires	13	153
Déplacements	-	449
(Récupération) Amortissement des immobilisations corporelles	(66)	295
	<hr/>	<hr/>
	173 973	163 131
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<hr/>	<hr/>
	41 374 \$	21 928 \$

LA FONDATION VOBOC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2020

(non audité)

	Immobilisations corporelles	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 179 \$	79 807 \$	80 986 \$	59 058 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	66	41 308	41 374	21 928
VIREMENT INTERFONDS	503	(503)	-	-
SOLDE À LA FIN	1 748 \$	120 612 \$	122 360 \$	80 986 \$

LA FONDATION VOBOC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2020

(non audité)

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	41 374 \$	21 928 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : (Récupération) Amortissement des immobilisations corporelles	(66)	295
	41 308	22 223
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (<i>note 8</i>)	(27 083)	25 253
	14 225	47 476
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aquisition de placements temporaires	(40 633)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(503)	-
	(41 136)	-
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	(26 911)	47 476
ENCAISSE AU DÉBUT	103 715	56 239
ENCAISSE À LA FIN	76 804 \$	103 715 \$

LA FONDATION VOBOC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 NOVEMBRE 2020
(non audité)

1. STATUTS DE CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est exonérée d'impôts sur le revenu et peut délivrer des reçus aux fins de l'impôt sur le revenu aux donateurs. Son objectif est d'améliorer l'expérience et les résultats des adolescents et des jeunes adultes (AYA) atteints de cancer.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produit dans l'exercice où les dépenses associées ont été encourus. Les apports non-affectés sont comptabilisés lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Les transactions de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en résultent sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti dans le cas des produits finis.

Le coût des stocks comprend le coût d'achat et autres coûts encourus pour amener les stocks dans leurs conditions finales. Les coûts d'achat incluent le coût d'acquisition, les taxes de vente irrécupérables ainsi que les autres coûts directement attribuables à l'acquisition des sacs à dos dans le cadre du programme Vo-Pak.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas d'instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3. INVENTAIRES

Les stocks disponibles à la fin de l'année sont constitués de sacs à dos pour le programme Vo-Pak. Ces sacs à dos contiennent des vêtements, des couvertures, des fournitures et des renseignements pour les AYA diagnostiqués avec un cancer.

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions à recevoir représentent 35,000 \$ de contributions non reçues provenant de deux donateurs desquels 10,000 \$ étaient non-affectés de Paladin Labs Inc. et 25,000\$ étaient non-affectés de Pfizer Canada Inc. Ces subventions ont été reçues en décembre 2020.

LA FONDATION VOBOC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 NOVEMBRE 2020
(non audité)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	10 121 \$	9 327 \$	794 \$	552 \$
Matériel informatique	9 834	8 880	954	627
	19 955 \$	18 207 \$	1 748 \$	1 179 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Comptes à payer	234 \$	591 \$
Frais courus à payer	3 449	8 049
Déductions à la source à payer	2 605	2 673
Salaires et vacances à payer	2 906	1 627
	9 194 \$	12 940 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés de l'année en cours représentent 33,159 \$ de ressources non dépensées affectées pour le Fond CMB. Les apports reportés de l'année précédente représentaient 15,000\$ de ressources non dépensées affectées pour le programme du Nouvel Ambassadeur. Ces apports reportés ont été dépensés au cours de l'exercice se terminant le 30 novembre 2020.

LA FONDATION VOBOC
NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 NOVEMBRE 2020
(non audité)

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU
FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Taxes de vente à recevoir	(518) \$	397 \$
Inventaire	(6 014)	2 080
Subventions à recevoir	(35 000)	50 000
Frais payés d'avance	36	1 223
Créditeurs et frais courus	(3 746)	(3 447)
Apports reportés	18 159	(25 000)
	<hr/>	<hr/>
	(27 083) \$	25 253 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fondation la Fondation à subir une perte financière.

Le risque de crédit de la Fondation est lié principalement aux subventions à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de de ses comptes fournisseurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de la Fondation l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

LA FONDATION VOBOC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE 2020

(non audité)

	2020	2019
ANNEXE A		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Programmes, achats, contrats et services	159 231 \$	131 106 \$
Collecte de fonds et publicité	1 713	8 397
Bénévolat	211	2 059
	<hr/>	<hr/>
	161 155 \$	141 562 \$
